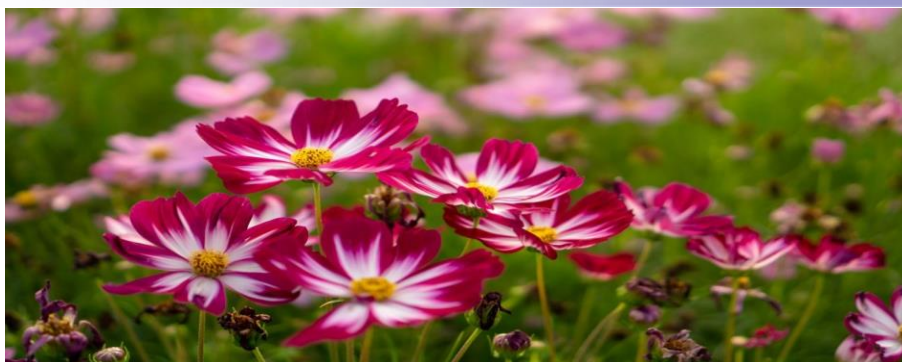


Dans ce numéro :

|                                          |       |
|------------------------------------------|-------|
| Le mot du Maire                          | 1     |
| Les décisions du conseil                 | 2     |
| Budget communal 2023                     | 3-13  |
| Tarifs de location des salles communales | 14    |
| Subventions                              | 15    |
| Rapport des commissions                  | 16-17 |
| Etat Civil                               | 18    |
| Informations diverses                    | 19    |
| La Vie des Associations                  | 20    |
| Les écoles de Saint Maurice Etusson      | 21    |
| Association des Parents d'Elèves         | 22    |
| Familles Rurales                         | 23    |
| Comité des Fêtes de St Maurice Etusson   | 24    |
| Le Méchoui d'Etusson                     | 25    |
| Le Basquet Pays Argentonnois             | 26    |
| Football Club Pays Argentonnois          | 27    |
| Le Club des Amis                         | 28    |
| Les Joyeux Aînés                         | 29    |
| L'Association AFN                        | 30    |
| Le Relais Familles                       | 31    |
| Informations Fortes Chaleurs             | 32-33 |
| Agglomération du Bocage Bressuirais      | 34-39 |

## Saint Maurice Etusson



Bonjour à tous,

Exceptionnellement cette année, l'édition du bulletin communal coïncidera avec sinon l'été astronomique, mais plutôt avec l'été météorologique. La nouvelle équipe municipale s'est mise au travail et nous pouvons désormais annoncer que la salle Savoye de Puineuf, du quartier d'Etusson, sera disponible à la location fin juillet 2026 (en attente de la réception du bar et du mobilier). Ce projet aura finalement pris 6 mois de retard.

Le lotissement "Les Charmilles" sera finalisé et commercialisé à la même période. Le conseil fixera le prix de vente lors de sa réunion de juillet.

Le lotissement "Bois Potet" devrait être lancé à la rentrée. A ce jour, le permis d'allotir nous a été accordé et les marchés devraient aboutir à la planification des travaux et au choix des entreprises en septembre.

Au cours du second semestre 2026, nous devrions mener de légers travaux de rafraichissement de la sacristie et de la salle des fleurs de l'église du quartier de Saint Maurice la Fougereuse.

A ce jour, nos effectifs scolaires sont en légère hausse nous garantissant le maintien à court terme de nos classes. Le service périscolaire étant une compétence de l'agglomération, nous avons fait le choix d'utiliser les supports informatiques mis à notre disposition ce qui a provoqué quelques tensions entre les utilisateurs et nos agents en charge du fonctionnement de ce service. Je ne puis que vous assurer du professionnalisme et du bon vouloir de nos employées qui ont œuvré pour aider les parents et parfois même assouplir momentanément les règles fixées.

Je profite de cet éditorial pour encourager les porteurs de projets d'urbanisme à prendre contact avec les services de la mairie en amont des travaux afin d'être orientés convenablement sur les procédures d'autorisation à suivre.

Je vous souhaite une bonne lecture, et de bonnes vacances.

Pascal LAGOGUEE

# Parmi les Décisions du Conseil

## AFFAIRES GENERALES ET PROJETS STRUCTURANTS

### Le choix du nom du Lotissement sur Etusson création des adresses pour ce futur lotissement révision des adresses.

Le conseil municipal a décidé de retenir le nom « Les Charmilles » pour le lotissement et d'attribuer le nom « Rue des Charmilles » pour le nom de la rue de ce lotissement.

### Lotissement les Charmilles : réalisation du chemin de sortie du lotissement

Le conseil municipal a décidé de valider le devis de la société PAJOT d'un montant de 18.859,00 € ht pour la réalisation d'un chemin d'accès pour le lotissement.

### Soutien de la motion pour le maintien de la lignée TER n°10 Saumur-Thouars-Bressuire

Le conseil municipal a décidé de voter l'adoption de la motion pour le maintien de la ligne.

### Finances : perte d'éligibilité au fonds national de péréquation de la taxe professionnelle

Mr le Maire présente au conseil un courrier du département informant qu'au regard des ajustements mis en place par la loi des finances 2025, notre commune n'est plus éligible au fonds national de péréquation de la taxe professionnelle. Ce fonds représentait 1352.21 € pour notre commune en 2025.

### Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026

| Impôts                                                                       | Taux 2025 | Taux 2026 |
|------------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|
| Taxe foncière sur le bâti (TFPB)                                             | 34.73%    | 34.73%    |
| Taxe foncière sur le non bâti (TFBNB)                                        | 57.52%    | 57.52%    |
| Taxe d'habitation complémentaire (sur les gîtes et résidences secondaires..) | 12.34%    | 12.34%    |

Le conseil municipal a décidé de maintenir les taux qui avaient été appliqués en 2025

### Vote de l'indemnité des élus locaux

Le conseil municipal a validé les indemnités suivantes

Maire : 1820.96 € brut soit 44.3% indice brut 1027

1er Adjoint : 958.57 € brut soit 23.32% indice brut 1027

2ème Adjoint : 958.57€ brut soit 23.32% indice brut 1027

## BATIMENTS ET ESPACES PUBLICS

### Restitution de la caution du logement « 2 allée des Chênes »

Le conseil municipal a décidé de procéder au remboursement de la caution à Mr et Mme CHADEYRAS d'un montant de 495.44 €

### SVL : contrôle des prises incendie

Le conseil municipal a décidé d'approuver la signature de la convention avec le SVL pour le contrôle des prises incendie situées sur le réseau de distribution d'eau potable.

### Maison COUTREEL : mise en sécurité du mur mitoyen et travaux d'enduits.

Le conseil municipal a décidé de valider le devis de l'entreprise de maçonnerie LAUNAY pour un montant de 10.414,18 € ht.

De plus, le conseil valide le montant pour les travaux supplémentaires de maçonnerie liés à la démolition de la maison COUTREEL pour un montant de 1826.03 € ht.

## GESTION DU PERSONNEL

### Dispositif « argent de poche »

Le conseil municipal a décidé de reconduire ce dispositif pour la période estivale avec dans un premier temps une enveloppe globale arrêté à 1500 €.

## AUTRES

### Foodtruck

Le conseil municipal a autorisé le stationnement à côté de la cantine d'Etusson, salle des Marronniers, d'un foodtruck pour l'exercice de son commerce ambulant, tous les mercredis soir.

# BUDGET COMMUNAL

# NOTE DE PRESENTATION

## DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 ET BUDGET 2026

### COMMUNE DE ST MAURICE ETUSSON

#### ANALYSE FINANCIERE Compte Financier Unique 2025 :

##### 1.1 L'exercice 2025 :

La clôture des comptes 2025 laisse apparaître un solde excédentaire de 143 458,68 euros sur le budget exécuté. Cumulé aux excédents des budgets antérieurs, la Commune reportera 649 733,78 euros en fonctionnement au budget 2026. Le compte d'investissement laisse apparaître un solde débiteur de 204 742,04 euros que nous financerons avec un virement de la section de fonctionnement pour le budget d'investissement 2026. Ajouter à cela, nos budgets lotissements sont en excédent de 169 301,60 euros en investissement et en déficit de 9 665,28 euros en fonctionnement.

##### 1.2 L'endettement

Nous débutons donc 2026 avec un excédent capitalisé de 614 293,34 euros. Notre endettement au 1<sup>er</sup> janvier 2026 s'établit à 369 984,59 euros. Sans tenir compte de cet excédent capitalisé, l'endettement de la population se détermine par la dette divisée par la population soit :

$369\,984,59 / 912 = 405,68$  euros / personne.

##### 1.3 Le taux d'épargne brut de la commune

La différence entre les recettes de fonctionnement et les dépenses réelles de gestion avant prise en compte des frais financiers :

|                                                     |
|-----------------------------------------------------|
| $929\,322,84 - 785\,864,16 = 143\,458,68 \text{ €}$ |
|-----------------------------------------------------|

##### 1.4 Le taux d'épargne nette de la commune

Epargne nette = Epargne brute – Remboursement en capital de l'annuité d'emprunt L'épargne nette tient compte des amortissements en capital de la dette soit :

|                                                                                                                                                                                          |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Exprime la capacité de désendettement en nombre d'année. La comptabilité publique retient un seuil de 15 ans comme critique, et une moyenne de 8 ans, encours de dette / Epargne brute : |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

|                                               |
|-----------------------------------------------|
| $428\,719,30 / 150\,014,52 = 2,8 \text{ ans}$ |
|-----------------------------------------------|

##### 1.5 Ratio de désendettement

Exprime la capacité de désendettement en nombre d'année. La comptabilité publique retient un seuil de 15 ans comme critique, et une moyenne de 8 ans, encours de dette / Epargne brute :

|                                               |
|-----------------------------------------------|
| $369\,984,59 / 143\,458,68 = 2,6 \text{ ans}$ |
|-----------------------------------------------|

## LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

### 2.1 Généralités

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

### 2.2 Les dépenses de fonctionnement : 785 864,16 €

Sont constituées par les salaires du personnel municipal, les émoluments des élus, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

### 2.3 L'exercice 2025 a été marqué par :

La réalisation des investissements suivants :

Voirie – création de routes et berge : 31 936,08 €

2 Ordinateurs portables Dell : 720 €

1 jardin du souvenir St Maurice : 3 732,89 €

Vente de terrains à : 26 971,50€

Matériel de motricité pour l'école : 3 366,50 €

Ecran d'ordinateur et téléphones portables : 948,76 €

Frais d'étude pour rénovation de la salle des fêtes : 211 038,60 €

Subvention CEN Etang de Beaurepaire : 20 000 € (Fonctionnement)

Four de remise en température : 7 579,20 €

Parking terrain de football : 14 521,16 €

Ecran numérique interactif (école) : 2 608 80 €

Conformité tableau électrique école Etusson : 3 579,20€

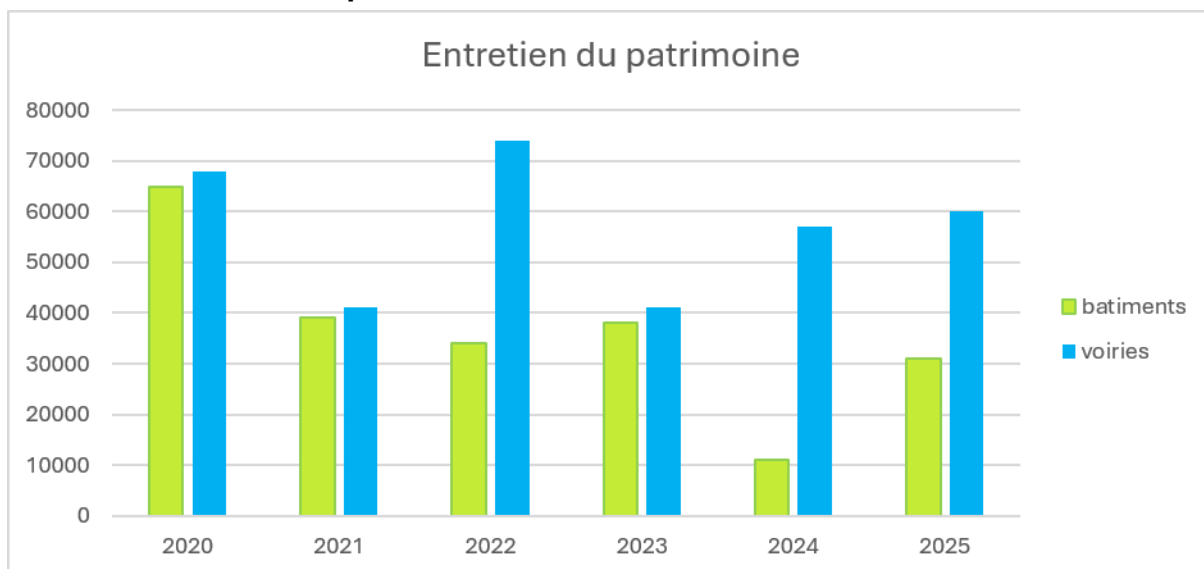
Zones de croisement : 15 288,00 €

### 2.3 Les dépenses générales

Focus sur l'évolution des fluides

Nos consommations de fluides sont restées stables entre 2023 et 2025.

### 3. Focus sur l'entretien du patrimoine communal



#### 3.1 Les dépenses de personnel : 318 051,73 €

Pour 2025, nous avons touché un remboursement de 36 874,59 € pour un agent temps complet en arrêt sur toute l'année soit des dépenses de personnel s'élevant à la somme de :

$354\,926,32 - 36\,874,59 = 318\,051,73$  € de masse salariale répartie selon les postes suivants :

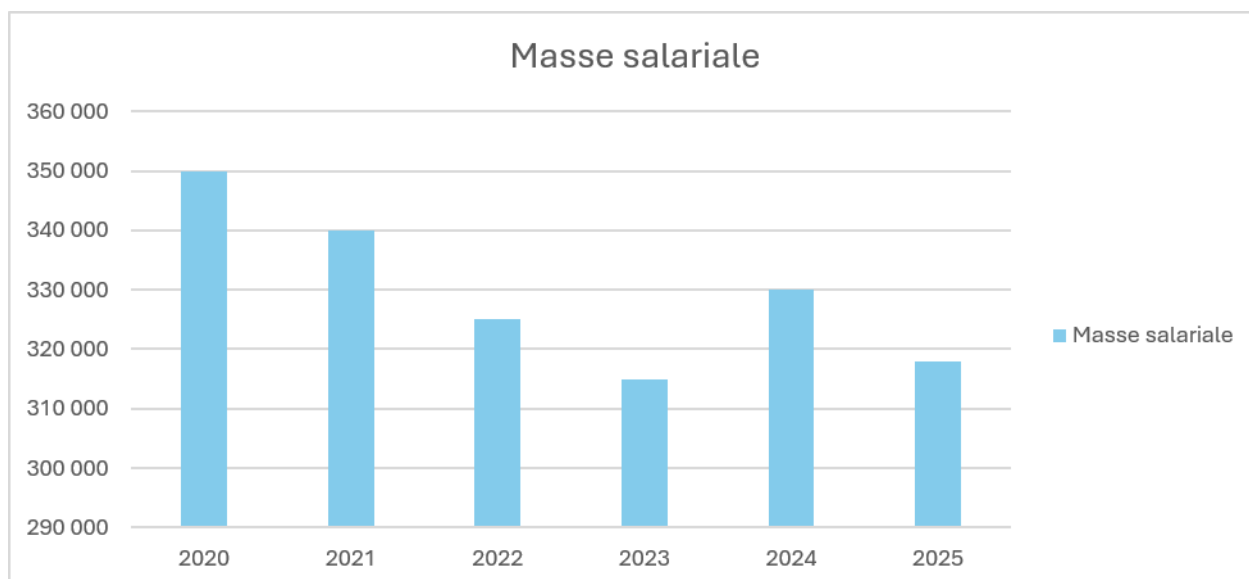
Rémunérations brutes : 253 268,69 €

Les charges salariales et patronales : 101 657,63 €

#### 3.2 Nos effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2026

| Postes au tableau des effectifs | Postes pourvus | Agents titulaires | Agents contractuels | Agents temps complet | Agents temps partiel | Agent en intérim | Equivalent temps plein |
|---------------------------------|----------------|-------------------|---------------------|----------------------|----------------------|------------------|------------------------|
| <b>9</b>                        | <b>9</b>       | 5                 | 4                   | 3                    | 5                    | 1                | <b>8,54</b>            |

#### 3.3 Les évolutions de masses salariales



### 3.4 L'impact du personnel en 2025

Ratio rapportant les charges de personnel aux dépenses réelles de fonctionnement :

$$318\,051,73 / 785\,864,16 = 0,40$$

L'année fût marquée par le recours à de l'intérim pour remplacements des agents placés en congé maladie (coût de l'intérim **57 878,37 euros**). **La progression de la masse salariale n'est pas significative de ce fait en 2025.**

### 3.5 Les charges de gestion courante 2025

Le montant des indemnités de fonction s'élève à : 48 290,40 € + 8 227,82 € de cotisations. Les subventions aux associations sont d'un montant de 25 881,50 € (20 000 € au CEN pour l'étang de Beaurepaire).

### 3.6 Le virement à la section d'investissement : 204 742,04 €

## 4 Les recettes de fonctionnement : 929 322,84 €

**4.1 Les recettes de fonctionnement** correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, transport scolaire, location salle...), aux revenus des immeubles, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

### 4.2 Les produits de service et du patrimoine :

La cantine et périscolaire : 46 376,70 €

Les impôts et taxes : 377 143,00 €

Dotations : 289 285,41 €

Location de salles : 12 385,33 €

Loyers des logements locatifs : 94 806,64 €

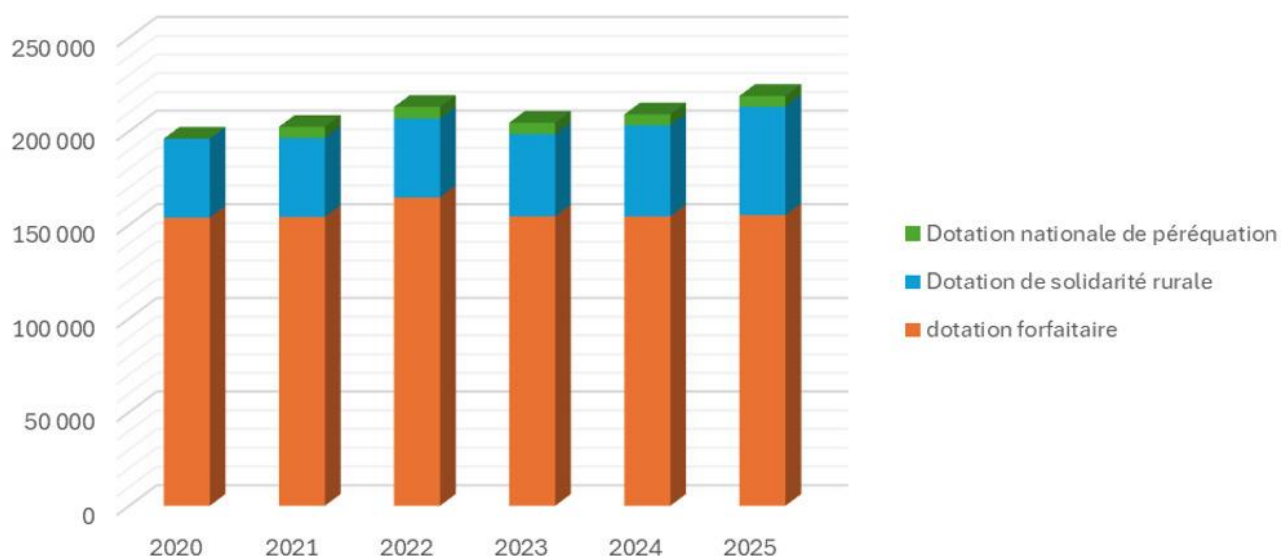
**4.3 Les taux d'imposition** sont inchangés depuis 2016 et fixé à

-taxe d'habitation : 12,34 %

-Taxe foncière bâti : 34,73 %

-Taxe foncière non bâti : 57,52 %

## EVOLUTION DU PRODUIT DES TAXES



**Le produit fiscal attendu pour 2026 s'établit à : 205 000 €**

Evolutions des principales dotations et participations de l'état :

Evolutions des principales dotations et participations de l'état :

|                                   | 2020      | 2021     | 2022      | 2023      | 2024      | 2025    |
|-----------------------------------|-----------|----------|-----------|-----------|-----------|---------|
| Dotation forfaitaire              | 153 867 € | 154 220€ | 154 646 € | 154 575 € | 154 504 € | 155 216 |
| Dotation de solidarité rurale     | 42 164 €  | 42 164€  | 42 164 €  | 43 934 €  | 48 601 €  | 57 821  |
| Dotation nationale de péréquation | 6 345 €   | 5 933€   | 6 142 €   | 6 022 €   | 5 834 €   | 5 812   |

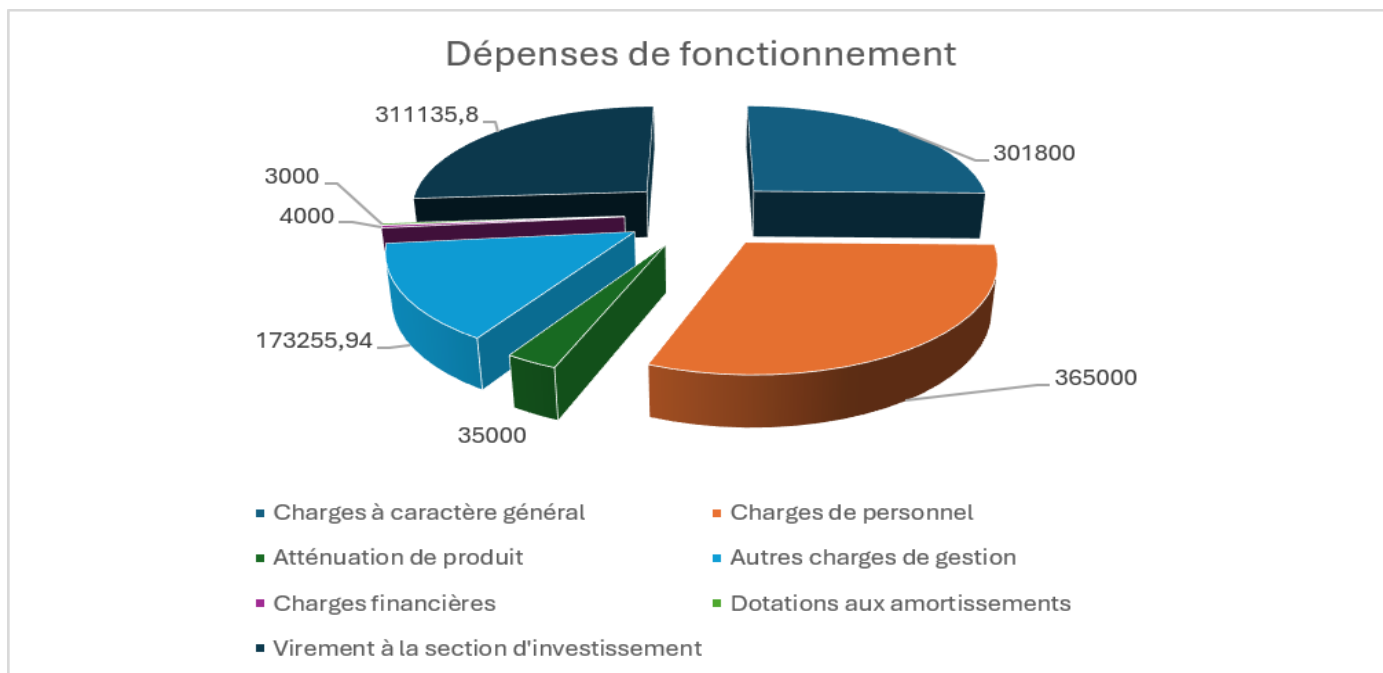
## LE BUDGET 2026 :

| RECETTES           |                                     |              | DEPENSES           |                                        |              |
|--------------------|-------------------------------------|--------------|--------------------|----------------------------------------|--------------|
| Chapitre           | Libellés                            | euros        | Chapitre           | Libellés                               | euros        |
| 70                 | Produits des services               | 66 200,00    | 11                 | Charges à caractère général            | 305 800,00   |
| 73                 | Impôts et taxes                     | 12 000,00    | 12                 | Charges de personnel                   | 365 000,00   |
| 731                | Fiscalité locale                    | 295 000,00   | 14                 | Atténuation de produits                | 35 000,00    |
| 74                 | Dotations et participations         | 219 000,00   | 65                 | Autres charges de gestion courante     | 173 255,94   |
| 75                 | Autres produits de gestion courante | 90 000,00    | 66                 | Charges financières                    | 4 000,00     |
| 13                 | Atténuation de charges              |              | 68                 | Dot aux Amort et Prov                  | 3 000,00     |
| 76                 | Produits financiers                 |              | 23                 | Virement à la section d'investissement | 311 135,80   |
| 77                 | Produits exceptionnels              |              | 42                 | Op d'ordre de transfert entre sections | 0            |
| 42                 | Op d'ordre de transfert de sections | 70 000,00    |                    |                                        |              |
| 2                  | Excédent reporté                    | 444 991,74   |                    |                                        |              |
| TOTAL DES RECETTES |                                     | 1 197 191,74 | TOTAL DES DEPENSES |                                        | 1 197 191,74 |

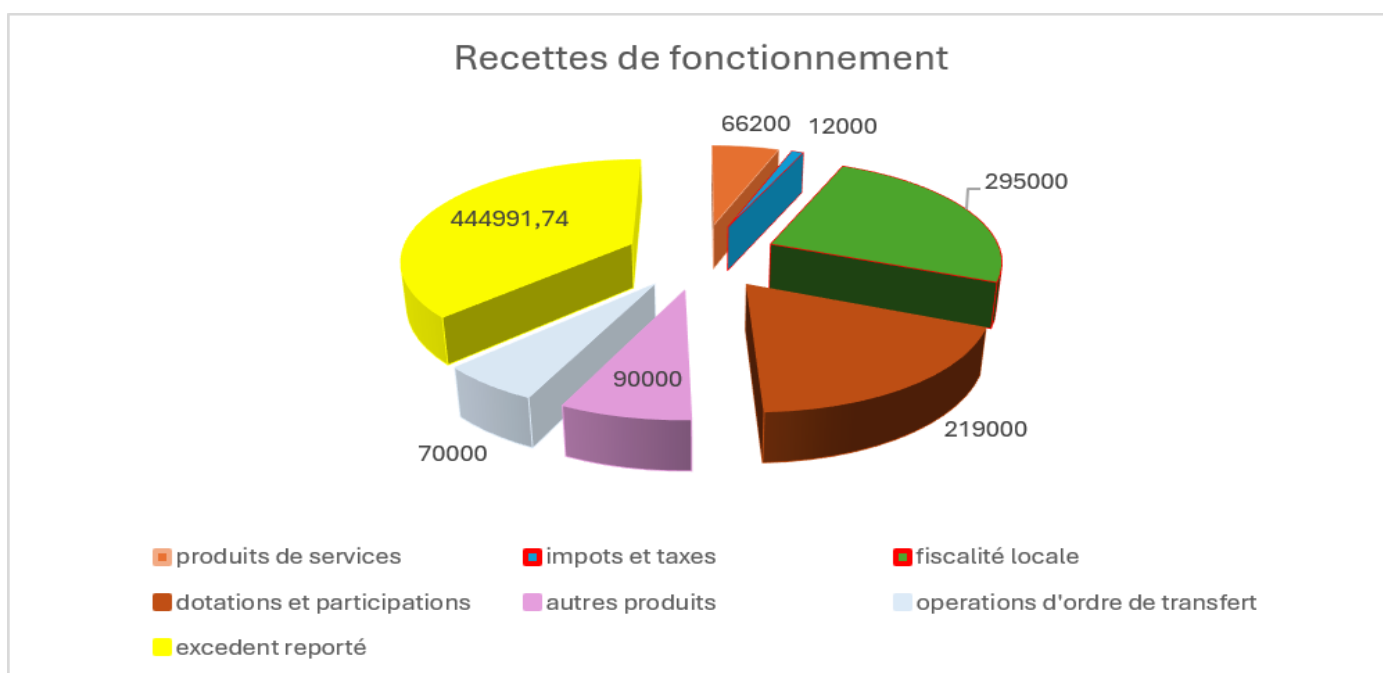


## Les dépenses et recettes de fonctionnement du Budget Primitif 2026

### Les dépenses :



### 6.2 Les recettes :



## 7 LA SECTION D'INVESTISSEMENT

### 7.1 Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

### 7.2 Les dépenses d'investissement : 1 236 932,02 €

Les investissements programmés en 2026 sont les suivants :

### **7.2.1 Opérations sur les bâtiments :**

Réhabilitation et rénovation de la salle des fêtes d'Etusson  
 Ensemble de jeux sportifs pour les écoles  
 Rénovation de la salle des fleurs de l'église de St Maurice  
 Démolition de la maison « Coutreel » (7 place du plessis coffred)  
 Installation d'une supérette API au 7 place du plessis coffred  
 Démolition des granges et garage de la cure à Etusson

### **7.2.2 Opérations de voirie :**

Réfection de routes et busages de fossés  
 Réseaux d'adduction d'eau (Bornes Incendie)  
 Etude et travaux de sécurisation des 3 bourgs  
 Création de 2 lotissements (St Maurice et Etusson)  
 Création de la voie de contournement du lotissement « la charmille » à Etusson  
 Acquisition foncière et création de la voie de sortie du lotissement « bois potet » à St Maurice  
 Acquisition et revente patrimoniale à Etusson

### **7.2.3 Matériel :**

Matériel informatique Mairie – (ordinateurs portables, tablettes, RGPD)  
 Matériel et outillage de voirie  
Autolaveuse à la salle des Bois d'Anjou St Maurice  
 Balayeuse à la salle de sport  
 Plaque à induction pour la cantine de St Maurice

## **8. Les recettes d'investissement : 1 236 932,02 €**

**8.1 Le FCTVA** (Fonds de compensation de la TVA - 16,404 % sur les travaux d'investissement) : **109 747,68 €**

## **8.2 Les subventions d'équipement :**

### Subventions de l'Etat :

Dotation d'Equipeement des Territoire Ruraux (DETR) attendu : 21 118 €  
 Subvention Fonds Vert = 107 698 €

### Subventions de nos partenaires :

Subvention Agglo 2b = 34 061 €  
 Subvention Fonds de solidarité départemental = 23 686 €  
 Subvention Sieds = 71 893,50 €

### Subventions de l'Europe :

Subvention FEDER = 52 000 €

## **8.3 Le virement de la section de fonctionnement : 204 742,04 €**

## 8.4 La gestion de la dette communale :

### 9. L'encours de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2026 :

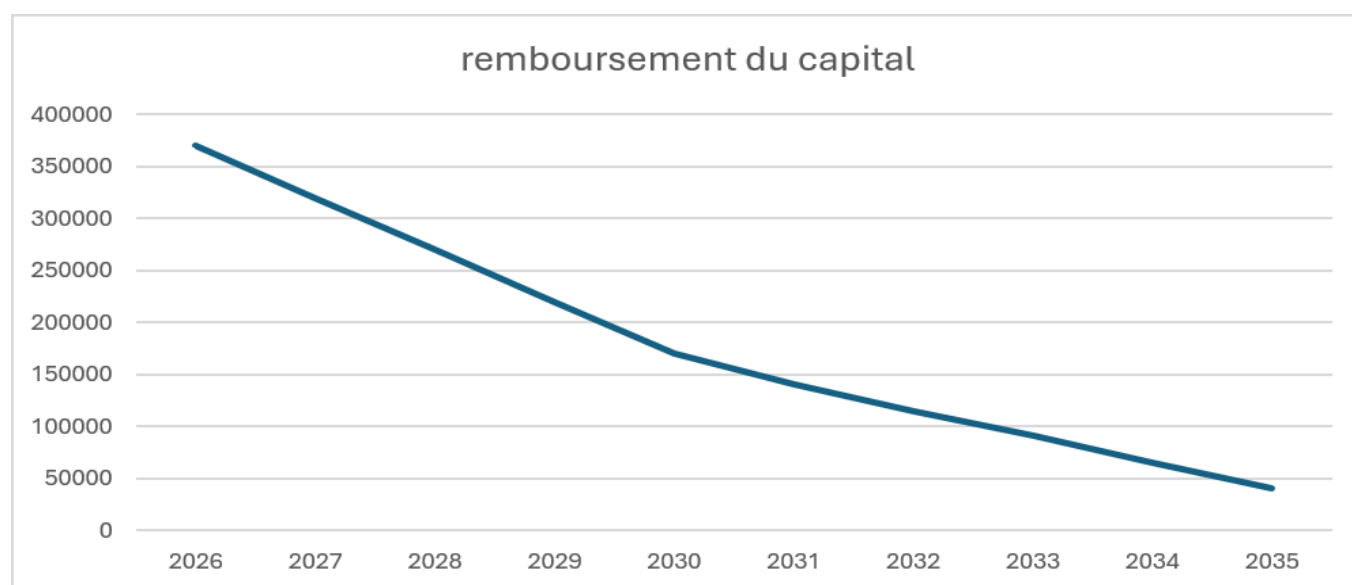
Emprunts à taux fixes, capital restant dû : **369 984,59 €**

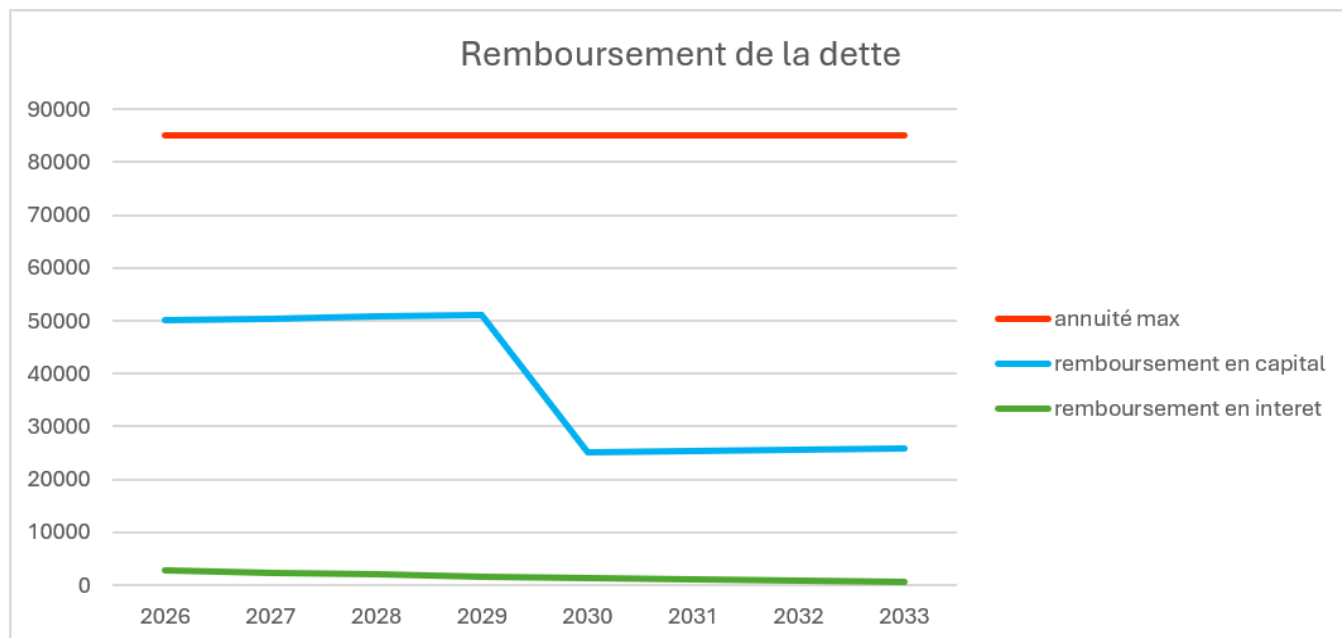
9.1 En 2026, le montant du remboursement annuel en capital de la dette est de : **50 057,36 €**

9.2 Le montant du remboursement des intérêts de la dette est de : **2 684,76 €**

9.3 Compte tenu de l'emprunt inscrit afin d'équilibrer la section d'investissement en 2026, le profil de la dette et ses variations sur 8 ans :

| Année N      | Dette au 01/01/N | Remboursement<br>Capital | en | Remboursement<br>Intérêts | en | Total des Rembourse-<br>ments |
|--------------|------------------|--------------------------|----|---------------------------|----|-------------------------------|
| 2026         | 369 984,59 €     | 50 057,36 €              |    | 2 684,76 €                |    | 52 742,12 €                   |
| 2027         | 319 927,23 €     | 50 401,55 €              |    | 2 340,57 €                |    | 52 742,12 €                   |
| 2028         | 269 525,68 €     | 50 748,22 €              |    | 1 993,90 €                |    | 52 742,12 €                   |
| 2029         | 218 777,46 €     | 51 097,45 €              |    | 1 644,67 €                |    | 52 742,12 €                   |
| 2030         | 167 679,98 €     | 25 198,42 €              |    | 1 345,10 €                |    | 26 543,52 €                   |
| 2031         | 142 481,56 €     | 25 413,29 €              |    | 1 130,23 €                |    | 26 543,52 €                   |
| 2032         | 117 068,27 €     | 25 629,98 €              |    | 913,54 €                  |    | 26 543,52 €                   |
| 2033         | 91 438,29 €      | 25 848,54 €              |    | 694,98 €                  |    | 26 543,52 €                   |
| <b>TOTAL</b> |                  |                          |    |                           |    | <b>369 984,59 €</b>           |





### Les investissements en vision pluriannuelle

Compte tenu des dépenses réalisées sur les budgets précédents, les investissements prioritaires à réaliser sur les exercices à venir pourraient être les suivants :

Rénovation énergétique de la salle des bois d'Anjou

Réhabilitation du cimetière quartier Saint Maurice

Réfection de portions de voirie en enrobé à froid

Rénovation salle des marronniers à Etusson

## Budget 2025 d'investissement :

| SECTION INVESTISSEMENT 2026                                            |                |                                          |                |
|------------------------------------------------------------------------|----------------|------------------------------------------|----------------|
| DEPENSES                                                               |                | RECETTES                                 |                |
| Libellés                                                               | Proposés       | Libellés                                 | Proposés       |
| Déficit Antérieur Reporté                                              | 204 742,04 €   | Excédents fonctionnement capitalisés     | 204 742,04 €   |
|                                                                        |                | Excédent antérieur reporté               | 0,00 €         |
| Emprunts en euros                                                      | 52 000,00 €    | Emprunts en Euros                        | 300 000,00 €   |
|                                                                        |                | Virement de la section de Fonctionnement | 311 135,80 €   |
| Avance BA Multiservices                                                | 40 309,98 €    | Autres créances Etablt Public -          |                |
| Avance BA Lotissements                                                 | 100 000,00 €   |                                          |                |
| Dépôts et cautionnement versés                                         | 850,00 €       | Dépôts et cautionnement reçus            | 850,00 €       |
| Maison Coutreel                                                        | 20 000,00 €    |                                          |                |
| <b>12 - Bâtiments Mairie</b>                                           |                |                                          |                |
| Matériel informatique - RGPD Vidéop                                    | 5 000,00 €     | FCTVA                                    | 820,20 €       |
| Régie Rénovation accueil mairie                                        | 10 000,00 €    |                                          |                |
| <b>20 - Ecole</b>                                                      |                |                                          |                |
| Ensemble de jeux sportifs                                              | 4 000,00 €     | FCTVA                                    | 656,16 €       |
| <b>30 - Bâtiments Salles</b>                                           |                |                                          |                |
| Rénovation de la Salles Savoye de Puineuf                              | 500 000,00 €   | FCTVA                                    | 86 941,20 €    |
| Régie Rénovation salle Savoye de Puineuf                               | 30 000,00 €    | Etat - DETR                              | 21 118,00 €    |
| Chaise, table, porte manteau                                           | 5 000,00 €     | Etat - Fonds Vert                        | 107 698,00 €   |
|                                                                        |                | SIEDS                                    | 71 893,50 €    |
|                                                                        |                | CD79 - Fonds de solidarité               | 23 686,00 €    |
|                                                                        |                | AGGLO2B                                  | 34 061,00 €    |
|                                                                        |                | Région - FEDER                           | 52 000,00 €    |
| <b>100 - Matériel</b>                                                  |                |                                          |                |
| Matériel outillage de voirie (Bettonnière 2500 €)                      | 5 000,00 €     | FCTVA                                    | 820,20 €       |
| Autolaveuse 4323,48 € et balayeuse 4255,32 €                           | 8 600,00 €     | FCTVA                                    | 1 410,74 €     |
| <b>110 - Voirie</b>                                                    |                |                                          |                |
| Réseaux d'adduction d'eau (borne à incendie)                           | 2 000,00 €     | FCTVA                                    | 328,08 €       |
| Réseaux de voirie (création routes+busage) + LA VERDRIE (8 898,82 TTC) | 17 000,00 €    | FCTVA                                    | 2 788,68 €     |
| EP LED Etusson                                                         | 15 000,00 €    | FCTVA                                    | 2 460,60 €     |
| EP 2 points lumineux salle des bois d'Anjou                            | 2 430,00 €     | FCTVA                                    | 398,62 €       |
| Modification circulation impasse la planche                            | 50 000,00 €    | FCTVA                                    | 8 202,00 €     |
| Etude et travaux sécurisation des 3 bourgs                             | 30 000,00 €    | FCTVA                                    | 4 921,20 €     |
| <b>80 - Eglise</b>                                                     |                |                                          |                |
| Régie rénovation sacristie et salle des fleurs                         | 30 000,00 €    |                                          |                |
| <b>130 - Acquisition patrimoniale Etusson</b>                          |                |                                          |                |
| Achat maison Mme Jouy+Notaire+Géomètre                                 | 30 000,00 €    |                                          |                |
| <b>150 - Equipement public / Lotissements</b>                          |                |                                          |                |
| Voirie                                                                 | 70 000,00 €    |                                          |                |
| EP                                                                     | 5 000,00 €     |                                          |                |
| <b>TOTAL DES DEPENSES</b>                                              | 1 236 932,02 € | <b>TOTAL DES RECETTES</b>                | 1 236 932,02 € |

## TARIFS DES LOCATIONS DES SALLES DE SAINT MAURICE ETUSSON AU 1<sup>ER</sup> MAI 2026

| <b>* SALLE DES BOIS D'ANJOU</b><br>(ex salle des Fêtes St Maurice)                                                                                                                                                                                     | <b>LOCATION</b>                                                                                                                      | <b>MENAGE</b> | <b>TOTAL</b> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|--------------|
| Bal disco, traditionnel et privé                                                                                                                                                                                                                       | 300 €                                                                                                                                | 90 €          | <b>390 €</b> |
| Banquet, mariage, repas famille                                                                                                                                                                                                                        | 100 €                                                                                                                                | 70 €          | <b>170 €</b> |
| Concours de belote, loto, réunion professionnelle                                                                                                                                                                                                      | 60 €                                                                                                                                 | 70 €          | <b>130 €</b> |
| Vin d'honneur                                                                                                                                                                                                                                          | 40 €                                                                                                                                 | 40 €          | <b>80 €</b>  |
| <b>* SALLE GUY SAVOYE DE PUINEUF</b><br>(ex salle des fêtes d'Etusson)                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                      |               |              |
| Bal disco, traditionnel et privé                                                                                                                                                                                                                       | 300 €                                                                                                                                | 70 €          | <b>370 €</b> |
| Banquet, mariage, repas famille                                                                                                                                                                                                                        | 100 €                                                                                                                                | 50 €          | <b>150 €</b> |
| Concours de belote, loto, réunion professionnelle                                                                                                                                                                                                      | 60 €                                                                                                                                 | 50 €          | <b>110 €</b> |
| Vin d'honneur                                                                                                                                                                                                                                          | 40 €                                                                                                                                 | 50 €          | <b>90 €</b>  |
| <b>* SALLE DES ROSIERS</b><br>(ex cantine St Maurice)                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                      |               |              |
| Banquet, mariage, repas de famille                                                                                                                                                                                                                     | 60 €                                                                                                                                 | 20 €          | <b>80 €</b>  |
| <b>* SALLE DES MARRONNIERS</b><br>(ex cantine d'Etusson)                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                      |               |              |
| Banquet, mariage, repas de famille                                                                                                                                                                                                                     | 50 €                                                                                                                                 | 10 €          | <b>60 €</b>  |
| Concours de belote, loto, réunion professionnelle                                                                                                                                                                                                      | 50 €                                                                                                                                 | 10 €          | <b>60 €</b>  |
| Vin d'honneur                                                                                                                                                                                                                                          | 40 €                                                                                                                                 | 10 €          | <b>50 €</b>  |
| <b>* SALLE DES TILLEULS</b>                                                                                                                                                                                                                            | <b>LOCATION</b>                                                                                                                      | <b>MENAGE</b> | <b>TOTAL</b> |
| Banquet, mariage, repas de famille                                                                                                                                                                                                                     | 40 €                                                                                                                                 | 10 €          | <b>50 €</b>  |
| Concours de belote, loto, réunion professionnelle                                                                                                                                                                                                      | 40 €                                                                                                                                 | 10 €          | <b>50 €</b>  |
| Vin d'honneur                                                                                                                                                                                                                                          | 40 €                                                                                                                                 | 10 €          | <b>50 €</b>  |
| <b>* CHARMILLES</b>                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                      |               |              |
| Banquet, mariage, repas de famille                                                                                                                                                                                                                     | 20 €                                                                                                                                 | 0 €           | <b>20 €</b>  |
| <b>* CLUB HOUSE</b>                                                                                                                                                                                                                                    | <b>LOCATION</b>                                                                                                                      | <b>MENAGE</b> | <b>TOTAL</b> |
| Repas de famille, vin d'honneur. Le club house sera loué :<br>Si toutes les autres salles communales sont prises<br>En fonction du planning du club de foot<br>Uniquement aux habitants de la commune                                                  | 40 €                                                                                                                                 | 10 €          | <b>50 €</b>  |
| <b>AUTRES LOCATIONS</b><br><b>Percolateur</b><br><b>Vaisselles cassées</b><br>Verres ordinaires, couteau, fourchette, grde cuillère<br>Verres à pied<br>Assiette<br>Tasse<br>Petite cuillère<br>Table<br>Chaise<br><b>Gestion des déchets ménagers</b> | 15,00 €<br><br>0,70 €<br>1,10 €<br>1,70 €<br>0,80 €<br>0,50 €<br>86 €<br>28 €<br>1,50 € par ouverture du conteneur ordures ménagères |               |              |

- Tarifs aux **personnes extérieures à la commune** : majoration de **30 euros** pour la salle des Bois d'Anjou et la salle Savoye de Puineuf et de **15 euros** pour les autres.
- Gratuité 1 2ois par an** pour les associations organisant une activité lucrative (ménage fait par l'association).
- Application du demi-tarif dès le deuxième jour de location.
- Exonération du coût du nettoyage pour des réservations sans discontinuité de salle et dès lors que l'agent d'entretien ne peut assurer le nettoyage, celui-ci étant assuré par le locataire sortant.

| NOM DES BENEFICIAIRES                                  | 2025             |
|--------------------------------------------------------|------------------|
| Football Club du Pays Argentonnois                     | 1 120.00 €       |
| Basket Pays Argentonnois                               | 320.00 €         |
| Twirling                                               | 80.00 €          |
| Association gym et danse Vihiers                       | 520.00 €         |
| U.N.C. A A.F.N. St Maurice                             | 300.00 €         |
| Sté de chasse La diane St Maurice                      | 158.00 €         |
| Groupement Familles Rurales Relais Familles Argenton   | 271.50 €         |
| A.PE.L. Collège St Joseph Argenton                     | 440.00 €         |
| APE collège Blaise Pascal Argenton                     | 935.00 €         |
| Les Echos du Lac                                       | 300.00 €         |
| Jeunes Sapeurs Pompiers section Les Landes/Argentonnoy | 250.00 €         |
| 100 dons pour un hébergement                           | 250.00 €         |
| Resto du Cœur Angers                                   | 22.00 €          |
| MFR SEVREUROPE                                         | 220.00 €         |
| <b>TOTAL</b>                                           | <b>5186.50 €</b> |

# SUBVENTIONS

## RAPPORT COMMISSION COMMUNICATION, SCOLAIRE, PERISCOLAIRE ET TRANSPORT

### Ecole :

- Pour la rentrée 2025/2026, nous restons avec 4 classes avec un effectif prévisionnel 2026/2027 de 80 élèves.

Nos 4 classes ne sont pas acquises, tout peut changer en fonction des effectifs. Nous devons rester vigilants, attentifs, car chaque année, malheureusement, il y a des fermetures de classes.

- Par le biais du conservatoire de musique de l'Agglo 2B, reconduction de 26h30 d'éducation musicale en milieu scolaire au prix de 60 €T.T.C par heure.

Nous sommes toujours à la recherche de noms pour nos écoles. Si vous avez des propositions, n'hésitez pas à en faire part à la mairie.

### Cantine :

Dans le cadre des révisions tarifaires des services de production des repas scolaires, la société Restoria, notre prestataire nous informe des évolutions des indices INSEE servant au calcul des prestations.

Le pourcentage de révision est de 1.054%.

Le tarif cantine pour 2026-2027 n'est pas encore établi : nous restons dans l'attente du bilan.

### Périscolaire :

A compter du 1er juillet 2026, de nouveaux tarifs liés aux quotients familiaux entreront en vigueur.

| QUOTIENT FAMILIAL        | TARIF HORAIRE |
|--------------------------|---------------|
| $QF \leq 550$            | 1.15 €        |
| $551 \leq QF \leq 770$   | 1.40 €        |
| $771 \leq QF \leq 1000$  | 1.77 €        |
| $1001 \leq QF \leq 1200$ | 1.93 €        |
| $1201 \leq QF \leq 1500$ | 2.07 €        |
| $QF \geq 1501$           | 2.17 €        |

### Transport scolaire :

Les inscriptions au transport scolaire pour 2026-2027 doivent être réalisées **avant le 30 juin 2026** par les familles via le site de l'Agglomération du Bocage Bressuirais ou via le site suivant :

<https://tremascolaire.agglo2b.fr>



## RAPPORT COMMISSION VOIRIE

### Travaux réalisés en 2025 :

#### Quartier St Maurice

- Élargissement du carrefour route de la Barauderie ainsi que le prolongement de la zone de croisement
- Création d'une zone de croisement route des Eponneries
- Renforcement de la chaussée route des Cigognes
- Curage des fossés et renforcement des accotements route de St Paul du Bois soit 4,6 kms
- Démolition de la maison Coutreel et création d'une plate-forme pour accueillir la supérette API dont l'installation est prévue courant septembre 2026

#### Quartier Etusson

- Agrandissement du parking au terrain de sports
- Création d'un chemin d'accès pour le lotissement des Charmilles
- Curage des fossés chemin de la Pommeraie et chemin du Marché Plat aussi que route du Lavau-La Charbonnière soit 3,7 kms

La campagne de point-à-temps <PATA> est prévue semaines 25-26.

Merci aux bénévoles qui assurent la sécurité pour le bon déroulement du chantier.

Eric Giraud

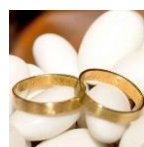
# ETAT CIVIL 2025

## NAISSANCES

|                        |            |
|------------------------|------------|
| CARLE GOUJON Leroy     | 05/01/2025 |
| SIMONNEAU Maël         | 06/01/2025 |
| VANAUTRYVE Margot      | 21/01/2025 |
| GUILLEZ Naïa           | 30/06/2025 |
| RAPHALEN Hélya         | 26/07/2025 |
| BAZANTAY Ambre et Léon | 27/09/2025 |



## MARIAGES



|                           |    |                 |            |
|---------------------------|----|-----------------|------------|
| GABOREAU Alexis           | et | BRUNET Sarah    | 07/06/2025 |
| MARTIN Aurélien           | et | BREWSTER Salomé | 21/06/2025 |
| BOUTIN Charly             | et | GIRAUD Charline | 19/07/2025 |
| LEPRETRE-GRANET Alexandre | et | LHERMITE Emilie | 26/07/2025 |
| CHARBONNEL Hervé          | et | VOY Pauline     | 13/09/2025 |

## DECES

|                 |            |
|-----------------|------------|
| GALICHET Antony | 31/03/2025 |
| MEE Ronald      | 27/06/2025 |
| HOUDRY Roger    | 09/11/2025 |
| PAPIN Jeannine  | 03/12/2025 |



## INFORMATIONS DIVERSES



### Secrétariat de Mairie

**La mairie de Saint Maurice est ouverte au public**

**du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30**

**Tél St Maurice : 05 49 65 71 47**

**mail : [accueil@mairie-sme.2r](mailto:accueil@mairie-sme.2r)**

Et n'oubliez pas de télécharger **INTRAMUROS** pour suivre  
l'actualité sur votre commune.



### **LE BRÛLAGE A L'AIR LIBRE DES DECHETS VERTS, C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNEE**

Au-delà des troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants\* en quantité importante, dont les particules, qui véhiculent des composés toxiques et cancérigènes. \* particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure dioxines et furanes.

**Des solutions alternatives existent** : le broyage, le paillage ou le compostage.

Si vous ne souhaitez pas utiliser ces alternatives, il faut apporter vos déchets verts en déchetterie.

**ATTENTION le brûlage à l'air libre est passible d'amende**

# La vie des Associations

## **Ecoles de St Maurice-Etusson.**

Cette année, les écoles de St Maurice-Etusson comptent 4 classes de la toute petite section au CP pour le site de St Maurice et du CE1 au CM2 pour celui d'Etusson. Il y a 79 élèves avec l'arrivée en mai de 6 TPS (3 en janvier et 3 en avril). Nos effectifs se maintiennent par rapport à ceux de l'an dernier. Il est prévu une promotion de 18 petites sections à la rentrée 2026.

L'équipe enseignante est la suivante :

- Mme BONNET Caroline pour les TPS, PS et MS (directrice sur le site de St Maurice)
- Mme STEPHAN Anne pour les GS et CP
- Mme MARTINET Isabelle pour les CE1 et CE2 (complété le lundi par Thomas Naudin)
- Mr MOALIC Jordan pour les CM1 et CM2 (directeur sur le site d'Etusson)

Nous n'avons pas de thème particulier sur le site de St Maurice mais les élèves ont pu bénéficier de deux sorties à la bibliothèque (avec des activités sur place), de la visite de musées (Bressuire et Mauléon), d'interventions en musique (avec le conservatoire de Bressuire). Les petits sont allés rendre visite aux résidents de l'ephad d'Argenton et les GS/CP ont participé à des séances de natation à Bressuire chaque jour pendant deux semaines. L'agglomération 2B a aussi offert le transport pour assister à un spectacle intitulé « Yes ».

Nous avons également fait une visite à la ferme en début d'année et nous avons travaillé sur l'Italie avec une mascotte appelée Poppy qui nous a fait découvrir plein de choses : le Colisée, le Vésuve, la fontaine de Trévis etc. On a même appris quelques mots en Italien !

Les enfants auront également la chance d'aller au centre « cap loire » pour leur sortie de fin d'année avec une animation et un grand jeu de recherche et trouve en autonomie.

À Etusson, il n'y a pas non plus de thème particulier. Cependant, nous avons assisté à un concert de rock'n'roll intitulé *Punk à Chats*, organisé par l'association Boc Hall à Bressuire. Nous avons également pu profiter du musée de Bressuire et, par conséquent, réaliser des activités autour du verre et du fusing (CM), ainsi qu'autour des vitraux (CE).

Par ailleurs, des sorties à la bibliothèque, au cinéma et au théâtre d'Argenton sont prévues pour la fin d'année afin de compléter leur Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle. Les CM2 ont également passé une journée au collège Collège Blaise Pascal d'Argenton afin de s'immerger dans leur collège de secteur.

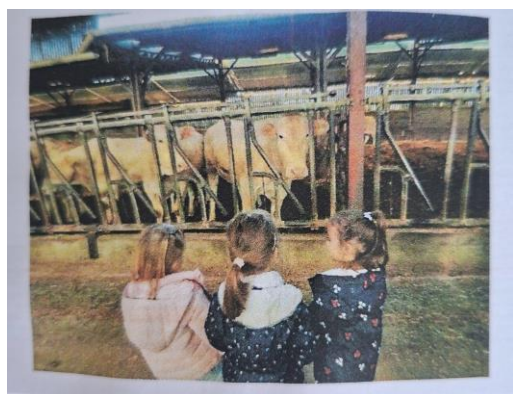
En outre, la classe de CM a pu profiter de séances de natation à la piscine Coeur d'O de Bressuire. À raison de deux séances par semaine pendant cinq semaines, les élèves progressent rapidement.

Enfin, la sortie de fin d'année est prévue le 26 juin à Mouton Village, à Vasles. Les élèves pourront visiter le parc, nourrir les agneaux, goûter du fromage de chèvre et réaliser des activités autour de la laine.

En ce qui concerne les manifestations, nous avons fait la vente de chrysanthèmes et les photos de classes. La kermesse aura lieu le samedi 27 juin.

Nous remercions la mairie, les parents d'élèves et l'APE pour leur investissement tout au long de l'année.

L'équipe enseignante.



# ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES de SAINT MAURICE ETUSSON

L'A.P.E. réunit des parents volontaires et bénévoles qui souhaitent s'investir dans la vie des écoles au profit des enfants.

Nous effectuons des actions dans le but de récolter des fonds et ainsi participer financièrement aux sorties scolaires ou proposer des animations à destination des enfants. D'où l'importance de l'implication de chaque famille dans les ventes et manifestations.

Les membres du bureau 2025- 2026 : Benoit Canteau (Président), Marjorie Bazantay (Trésorière), Charley Simonneau (Secrétaire), Sarah Gaboreau, Samuel Brunet, Lydie Landais, Julien Bourasseau, Anne-Sophie Pain, Amélie Brunet, Pierre Brenaget

Quel que soit le moment de l'année, les parents souhaitant rejoindre notre groupe sont les bienvenus (Nous contacter directement ou via l'adresse [ape.ecole.sme@laposte.net](mailto:ape.ecole.sme@laposte.net) )

## Les actions de l'année :

- Ventes : chocolats de Noël et Fromages en novembre 2025, pizzas et saucissons en mars 2026
- Spectacle de Noël offert par l'APE aux élèves de l'école au mois de décembre
- Participation financière aux sorties scolaires de fin d'année.



## A noter dans les agendas :

Samedi 27/06/2026 : LA KERMESSE

Rendez-vous au Parc des Tilleuls pour le spectacle des enfants préparé par l'équipe enseignante ainsi que pour les animations festives (stands de jeux, buvette, Foodtruck...)

Nous remercions encore toutes les familles, parents, qui nous aident et se mobilisent pour participer aux manifestations et actions, l'équipe enseignante et la mairie pour leur collaboration et leur soutien à notre association.







# FAMILLES RURALES

## ST MAURICE ETUSSON GENNETON

« Familles Rurales » est une association nationale, reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain.

Le mouvement fondé sur la famille, les territoires et la vie associative, défend le respect des différences, la tolérance et la solidarité.

La fédération nationale regroupe plus de 2000 associations locales, parmi lesquelles **L'association Saint Maurice- Etusson- Genneton**

### ACTIVITÉS ET SERVICES :

👉 Jeux de société dont le scrabble : le mardi à 14h30 salle des tilleuls

Contact : ☎ 06-38-99-44-20

👉 Transport solidaire en partenariat avec Trans Bocage solidaire, après inscription à l'association Famille Rurale.

ORéférent de Saint Maurice-Etusson : Bernard CAILLEAU : ☎ 05-49-65-92-11

ORéférentes de Genneton Marie-Odile PRIOUX ☎ 06-76-08-47-17

Nathalie LIETRON : ☎ 07-89-51-82-89

La fédération départementale organise des formations BAFA pour les jeunes.

**Toute personne qui souhaite adhérer à l'association peut s'adresser à l'un des membres du bureau :**

☐ Présidente : Françoise ONILLON ☎ 05-49-65-78-42

☐ Secrétaire : Janine FALLOURD ☎ 06-88-71-21-97

☐ Trésorière : Marie-Odile PRIOUX ☎ 06-76-08-47-17

L'adhésion à l'association locale permet de bénéficier de réductions chez les commerçants partenaires, et de participer aux activités de toutes les associations « familles rurales » du territoire, notamment celles du Groupement des associations de l'Argentonay (Relais familles).



# LE COMITÉ D'ANIMATION DE L'OUËRE - CADO

Cette année le CADO a été heureux d'organiser ses manifestations annuelles :

☞ **Le Jambon Layon** qui s'est tenu le dimanche 12 avril de cette année, qui a de nouveau rencontré un grand succès, tant pour le concours de belote l'après-midi que pour le repas ouvert à tous le soir.

L'année prochaine, cette journée sera reconduite le **dimanche 11 avril 2027 à la salle des Bois d'Anjou, St Maurice**.

☞ **La soirée Quizz Musical**, qui aura lieu cette année le **samedi 17 octobre à la Salle des Bois d'Anjou, St Maurice**, uniquement sur réservation auprès des membres du comité ou par mail à [lecado79150@gmail.com](mailto:lecado79150@gmail.com) (places limitées).

☞ Pour la deuxième année, nous sommes heureux d'organiser une **Randonnée pédestre le dimanche 26 juillet lors du Ball Trap de la Maisonnnette à Etusson**. Plusieurs parcours (5 et 10km) sur chemin et en forêt. Restauration possible sur place. Inscription sur place.

Le bureau du CADO reste identique :

- – Président : Loic FALLOURD
- – Vice-Président : Thierry CHAGNEAU
- – Secrétaire : Samuel BELLEANNEE
- – Trésorière : Louise BRUNET

Nous tenons à rappeler que l'association est ouverte à toutes les personnes majeures souhaitant participer à l'animation de la commune.

Toute l'équipe du CADO tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé aux différentes manifestations cette année. Nous espérons vous retrouver nombreux cette année encore.

Merci à tous,





# LE MECHOUÏ D'ETUSSON

L'édition 2025 du Méchoui a été une réussite.

A l'inverse des deux années précédentes la météo a été clémente pour nous.

Les convives ont été ravis de retrouver les grandes tablées des charmilles.

Pour la première fois, nous avons proposé une alternative aux moutons pour les plus jeunes (des saucisses).

L'initiative a été appréciée par les enfants et les parents, sans toutefois déplaire aux puristes.

Depuis ces dernières années, nous nous efforçons de proposer plus de produits locaux comme le fromage de chèvre, le digestif et le jus de pomme.

Bien entendu, nous ne pouvons pas assurer un repas complet avec des produits locaux, mais faisons de notre mieux pour honorer notre terroir.



Nous vous attendons nombreux pour fêter le demi-siècle du Méchoui le **Dimanche 21 juin 2026**.

Merci de renvoyer votre inscription avant le 30 mai.

L'équipe du Méchoui



## **BASKET PAYS ARGENTONNOIS**

### **Bilan de la Saison 2025-2026**

Avec 110 licenciés cette année, la saison de basket touche à sa fin.

L'école de basket, dirigée par Serge Guérin et soutenue par nos jeunes encadrants Nino Chessé, Nino Landreau et Antonin Boisson, a accueilli une trentaine de jeunes licenciés. Nos équipes U11 filles et garçons ont pris beaucoup de plaisir à jouer et poursuivent leur progression, tant sur le plan individuel que collectif.

Chez les U15 filles, coachées par Lewy Hérault, de belles évolutions ont été constatées tout au long de la saison. Les U18 garçons (équipe 1), sous la direction d'Hélène Rambaud, ont connu une saison en demi-teinte, mais leur potentiel laisse entrevoir de belles perspectives. L'équipe U18 garçons (équipe 2), coachée par Serge Guérin, a enregistré plusieurs victoires prometteuses. Quant aux U18 filles, coachées par Marine Thaudière, elles terminent 2<sup>e</sup> de leur championnat et se sont qualifiées pour les demi-finales de la coupe des Deux-Sèvres. Malheureusement l'aventure s'est arrêtée là.

L'équipe seniors féminine RF2 a traversé une saison difficile et, malgré sa combativité et de nombreux efforts, termine dernière du classement, ce qui entraînera sa descente en RF3.

Nos équipes loisirs, filles et garçons, continuent quant à elles de jouer dans une ambiance conviviale et détendue, mettant le plaisir avant tout.

#### **Perspectives pour la saison 2026-2027 :**

Le club recherche activement un nouvel entraîneur et coach pour l'équipe seniors filles (niveau RF3). Plusieurs seniors garçons souhaitent également constituer une équipe pour jouer en championnat départemental. Si ces projets vous intéressent, n'hésitez pas à nous rejoindre ! Les journées portes ouvertes sont une excellente occasion de découvrir le club, d'échanger et même d'essayer. Être bénévole est également une belle façon de participer à la vie du club.

L'assemblée générale du club se tiendra **le jeudi 18 juin à 20h** à la salle des sports d'Argentonay. Elle sera l'occasion de clôturer cette année et de préparer la suivante.

Pour tout renseignement, contactez Stéphanie Bazantay, présidente, au 06 19 19 82 89 ou par mail à [bpa79150@gmail.com](mailto:bpa79150@gmail.com).

L'ensemble du bureau vous souhaite d'excellentes vacances et à très bientôt sur les parquets !

Le Bureau

# Football Club du Pays Argentonnois

## Bilan de la saison 2025-2026

La saison 2025-2026 s'achève sur un bilan très positif pour le FCPA, avec de belles performances sportives et de nombreux projets pour l'avenir.

Tout d'abord, nous sommes heureux d'annoncer le maintien de l'ensemble de nos équipes seniors dans leurs championnats respectifs. Une stabilité qui récompense le travail et l'engagement de tous nos joueurs, éducateurs et dirigeants. Dans cette continuité, Matthieu Tocreau poursuivra sa mission d'entraîneur principal la saison prochaine.

Sur le plan sportif, plusieurs équipes se sont particulièrement illustrées. Notre équipe évoluant en D4 a réalisé un remarquable parcours en Coupe des Réserves, s'inclinant seulement en demi-finale après une très belle aventure. De son côté, notre équipe de D2 disputera sa demi-finale de coupe le 7 juin à Chiché.

Chez les jeunes, les résultats sont également exceptionnels. Nos équipes U13 et U17 se sont qualifiées pour les finales de la Coupe Départementale, qui se dérouleront le 6 juin à Saint-Liguaire. Les U17 ont réalisé une saison remarquable en restant invaincus tout au long de l'exercice et disputeront également la finale du championnat le 14 juin à Mauzé-Thouarsais.

Cette saison a aussi été marquée par plusieurs nouveautés importantes pour le club : l'adoption d'un nouveau logo, l'arrivée de nouveaux équipements et la préparation d'un groupement de jeunes avec l'Entente Saint-Cerbouillé dès la saison prochaine. Un projet ambitieux qui permettra de renforcer la formation de nos jeunes joueurs et de développer davantage notre école de football.

Nous adressons nos plus sincères remerciements à tous les supporters, parents et accompagnateurs qui ont suivi et soutenu nos équipes tout au long de la saison. Leur présence et leur engagement sont essentiels à la vie du club.

Nous remercions également chaleureusement l'ensemble de nos bénévoles. Grâce à leur investissement quotidien, la famille du FCPA continue de grandir et de se développer année après année.

Enfin, nous vous donnons rendez-vous lors de nos prochaines manifestations :

- 📅 le 12 juillet pour célébrer ensemble la 30<sup>e</sup> édition de la Fête de la Moule ;
- 📅 le 26 septembre pour notre loto, organisé à la salle des fêtes de Moutiers-sous-Argenton.

Encore merci à toutes et à tous pour votre soutien.

Vive les bleu et jaune, vive le FCPA

Le Bureau

# CLUB DES AMIS

Le bureau reste inchangé, est composé de 9 membres.

**Poiron Jacqueline**, Drapeau Annick, Goubault Jean, Paineau Maryvonne, Onillon Marie-Claire,, Bousseau Anne-Marie, Lambert Martine, Renault Michelle, Billy Joseph.

Nous sommes 48 adhérents.

Merci aux jeunes retraités qui nous apportent une aide très appréciée lors du concours de belote « Téléthon ».

## Les activités 2026 :

- Jeudi 12 mars : mini concours et dégustation des bottereaux
- Dimanche 15 mars : bal à Cléré Sur Layon
- Jeudi 9 avril : mini-concours et galette aux pruneaux
- Mardi 21 avril : repas Inter-club
- Vendredi 15 mai : mini-concours
- Mardi 19 mai : voyage avec les Joyeux Aînés
- Jeudi 11 juin : mini-concours
- Mercredi 17 juin : repas pique-nique avec les Joyeux Aînés
- Jeudi 2 juillet : mini-concours
- Jeudi 10 septembre : mini-concours
- Jeudi 12 novembre : mini-concours
- Mercredi 18 novembre : Concours de belote en partenariat avec la mairie et le club d'Etusson au profit du Téléthon
- Jeudi 10 décembre : repas de Noël.
- Jeudi 14 janvier 2027 : mini-concours et galette des rois
- Mercredi 3 février 2027 : concours de belote

Bonne année 2026 à toutes et à tous,

Prenez soin de vous,

La Présidente,  
Jacqueline POIRON



# Les Joyeux Aînés d'Etusson

Depuis le bulletin municipal 2025 publié en juin, nos activités second semestre se sont déroulées conformément à notre calendrier.

L'année 2026 a commencé par notre Assemblée Générale qui s'est tenue le 13 janvier après le repas servi au restaurant Le Relais à Somloire. Après 10 ans de Présidence dont nous pouvons la remercier, Mijo DURET a souhaité se retirer. Jacques BODET démissionnaire en 2025 a fait son retour pour le poste de trésorier qu'il n'avait finalement jamais quitté faute de candidat pour la fonction.

Notre association compte 40 membres à jour de leurs cotisations.

Les membres du Conseil se sont réunis quelques jours plus tard pour élire un nouveau Président. Finalement Michel SACHOT a accepté la fonction avec Bernard PASQUIER comme vice-Président. Trésorier Jacques BODET, secrétaire Arlette JOUBERT.

## **Nos activités :**

Mini concours de belote, réservé aux adhérents le second mardi de chaque mois y compris juillet et Août, pour la première année suite à la demande de certains. Nous avons abandonné les lots et le versement de l'engagement de 7€ pour le frais. Participation satisfaisante.

Le grand concours annuel de belote le mercredi 4 mars salle des Bois d'Anjou à St Maurice a rassemblé 82 doublettes.

Participation à la journée inter-club à Bouillé Loretz le 21 avril : 13 adhérents

Bal à Cléré sur Layon le dimanche 10 mai avec Bruno LEBLANC. Bonne participation avec 172 entrées payantes. Excellente ambiance. Sur proposition du Président, il a été décidé par vote à main levée des membres du Conseil présents, de reconduire ce bal le dimanche 9 mai 2027 avec Bruno LEBLANC même si en début d'année il avait été dit que ce serait le dernier. Le bal de novembre est abandonné.

Fête des anniversaires le mardi après-midi 30 juin.

Repas d'automne le mardi 20 octobre.

## **Activités communes avec le Club des Amis de St Maurice**

Sortie Autocar le mardi 19 mai. Balade en bateau sur la Loire de Nantes à St Nazaire, déjeuner à Pornichet et visite de La Baule en petit train.

Déjeuner suivi de jeux le mercredi 17 juin à St Maurice.

Concours de belote au profit du téléthon le mercredi 18 novembre salle des Bois d'Anjou St Maurice.

En conclusion nous nous tournons vers tous les retraités non adhérents : jeunes et moins jeunes. Venez nous rejoindre

Le Président

Michel SACHOT

## Le Combattant des DEUX SEVRES

UNC 79

144 Cote de Chaillot



# UNC 79

Anciens combattants A.F.N.  
Section de St Maurice Etusson



Comme chaque année, l'association UNC s'est rassemblée le **8 mai 2026 au Breuil/Argenton** pour l'anniversaire de l'armistice.

Concernant la **cérémonie du 11 novembre 2026** : à ce jour le lieu n'est pas encore défini.

Depuis le début 2026 :

Nous vous informons du décès de **Eugène Lamy** qui a porté le drapeau avec honneur et fierté.

**Corinne Giraud** remplace Jonathan Chadeyras comme secrétaire.

Nous serions heureux d'accueillir de **nouveaux adhérents et futurs porte-drapeaux** au sein de notre association pour continuer ensemble à faire vivre le **devoir de mémoire** et perpétuer **l'histoire de nos anciens combattants**.

Pour nous contacter :

Jacky Caillaux, Président : 06 17 81 44 54 – [jacky.caillaux@wanadoo.fr](mailto:jacky.caillaux@wanadoo.fr)





**Groupement des Associations  
de l'Argentonnois, 79150 ARGENTONNAY**  
1, B Place du 4 Août Tél : 05 17 29 02 19  
**Jours et horaires d'ouverture au public :**  
**les mardis 10/12 h et les jeudis 10/12h30  
& 13,30/17h.**



## Relais Familles

1 salariée et 15 bénévoles.

**Retouches** de vêtements : Bourses-seconde-main pour tous les âges et tailles. **Vente** aux horaires d'ouverture.

**Séances de confection** de sacs, trousse, coussins sur place.

**Apprentissages** : Informatique, en groupe de 4/5 personnes sur place, à partir de janvier 2026 : 06 30 33 66 83.

Français : sur demande avec Jean-René actuellement.

Anglais, en 2 groupes avec Sarah et Mark à St Aubin du Plain.

Inscriptions : 06 30 33 66 83.



**Brin de caouette**. Visite à leur domicile pour les personnes qui le souhaitent Et désormais une rencontre mensuelle au Relais Familles : jeux divers, échanges et goûter Planning sur place ou au 06 75 65 23 07.

**Entr'Elles** : Le groupe se retrouve 2 fois par mois, le jeudi, pour vaincre la solitude, faire des activités et se former au retour à l'emploi.

**Cercle de Femmes**, un temps pour soi, échanger, faire des activités, au Relais Familles. Une séance par mois le mardi de 13 h 30 à 16 h. avec OSE.

*Renseignements sur place et au 07 50 70 88 71*

**Transport solidaire** : Avec un règlement commun aux 6 structures de l'Agglo 2 B, le Relais Familles est porteur pour l'Argentonnois. Il fonctionne avec des conducteurs bénévoles et un référent dans chaque association pour rester au plus proche des habitants. Dans la mesure du possible, prévenir 3 jours à l'avance. **Renseignements au 06 30 33 66 83.**

**Le Relais Familles** a fêté ses 30 ans le 29 septembre dernier à la salle des fêtes d'Argenton, en présence d'élus, d'anciens responsables, salariées et partenaires.

Un moment de souvenirs avec un diaporama, retraçant une grande partie de ces années durant lesquelles les diverses actions ont montré la vitalité de l'association qui permet aux familles de trouver des réponses et de s'impliquer. L'évolution des besoins et attentes ne manque pas d'interpeller les responsables toujours à l'écoute.

Le moment convivial et les échanges ont terminé la manifestation.

**2026 - Concours de BELOTE**, le 7 Mars 2026, à 14 h à la salle socio de St Aubin du Plain

**VIDE-GRENIER**, le 10 Mai 2026, sur la place de Sanzay, Argentonnois Tél : 05 49 65 78 42.



**RANDO** familiale, elle aura lieu le 7 juillet 2026 à Etusson, avec les énigmes de Roger à décoder ... En équipes, famille ou entre copains, c'est sympa ! RV à 19 h 00.

# N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



**MAUX DE TÊTE**



**CRAMPES**



**NAUSÉES**

## Protégez-vous



**RESTEZ AU FRAIS**



**BUVEZ DE L'EAU**

**EN CAS DE MALAISE,  
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :  
**0 800 06 66 66** (appel gratuit)  
[meteo.fr](http://meteo.fr) • [#canicule](https://twitter.com/canicule)



# Pendant les fortes chaleurs

## Protégez-vous



**RESTEZ AU FRAIS**



**BUVEZ DE L'EAU**



**Évitez  
l'alcool**



**Mangez en  
quantité suffisante**



**Fermez les volets et fenêtres  
le jour, aérez la nuit**



**Mouillez-vous  
le corps**



**Donnez et prenez des  
nouvelles de vos proches**



**Préférez des activités  
sans efforts**

**EN CAS DE MALAISE,  
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :  
**0 800 06 66 66** (appel gratuit)  
meteo.fr • #canicule



## Transport scolaire

### Pensez à inscrire vos enfants pour la rentrée !

Les inscriptions au transport scolaire pour la rentrée 2026/2027 se font directement en ligne sur [www.trema.agglo2b.fr](http://www.trema.agglo2b.fr) à partir du transport scolaire du 1<sup>er</sup> juin au 15 juillet.

Les élèves qui possèdent déjà une carte Modalis pour l'année scolaire **doivent impérativement la conserver**. Une fois l'inscription en ligne réalisée, la carte sera rechargée à distance pour la rentrée.

Attention, après le 15 juillet la réception ou la carte ou le rechargement d'une carte existante avant la rentrée ne sont pas garantis. Ce titre de transport étant obligatoire pour pouvoir prendre le car, il est impératif de respecter les délais d'inscription.

La Direction des transports et de l'Accessibilité est disponible pour accompagner les familles dans leur démarche si besoin.

#### INFO +

Grâce à leur abonnement **Pass Tréma** pour le transport scolaire, les lycéens, étudiants, bressuins et les collégiens ont accès à l'ensemble du réseau de cars du Bocage Bressuirais. Leur carte Modalis leur permet de circuler librement, sans supplément, pour leurs activités sportives, de loisirs et ce même le week-end pendant les vacances scolaires.



## info +

### DES SOLUTIONS DE TRANSPORT POUR TOUS EN BOCAGE BRESSUIRAIS

Trouvez directement votre itinéraire via l'application ou le site internet [Modalis.fr](http://Modalis.fr).

Que est l'itinéraire le plus rapide ? Quelles sont les différentes solutions en train, car, bus, vélo, voiture, covoiturage ? [Modalis.fr](http://Modalis.fr) est une plateforme qui trouve les meilleures offres de mobilité.

#### Tarifs des lignes Tréma

- inclus dans le forfait annuel de transport scolaire pour les collégiens et lycéens, même pour l'été ;
- l'abonnement, tarif journalier de 3 €

Des lignes régionales complètent l'offre de l'Agglo.



#### TRÉMA

1 bis allée des Oliviers à Bressuire  
Accueil le lundi, mardi, mercredi et vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h  
05 49 80 71 97 - [tréma@agglo2b.fr](mailto:tréma@agglo2b.fr)





# Conservatoire de musique

## La rentrée se prépare

### ENVIE DE JOUER DE LA MUSIQUE ?

Vous avez envie de chanter .... ? C'est possible grâce au Conservatoire de musique du Bocage Bressuirais, présent à Argentonnay, à la bibliothèque Bernadette Lafont.

Votre enfant souhaite jouer de la guitare, du violon ou d'un autre instrument... ? Selon vos envies, le Conservatoire de musique se déploie aussi à Nueil-Les-Aubiers et Bressuire. Il est ouvert à tous les styles : musique ancienne, actuelle, traditionnelle, classique, vocale.

Le Conservatoire intervient également dans les écoles de la ville, grâce au financement de la commune, pour sensibiliser tous les enfants à la musique et propose dans ce cadre des projets fédérateurs construits avec les équipes pédagogiques, autour du chant, des jeux rythmiques, des mises en musique d'album...

La trentaine d'enseignants du Conservatoire vous invite à les rejoindre. Ils ont la musique pour passion et le cœur au partage.



#### CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

05 49 65 34 63 - [conservatoire@agglo2b.fr](mailto:conservatoire@agglo2b.fr)

[www.agglo2b.fr](http://www.agglo2b.fr)





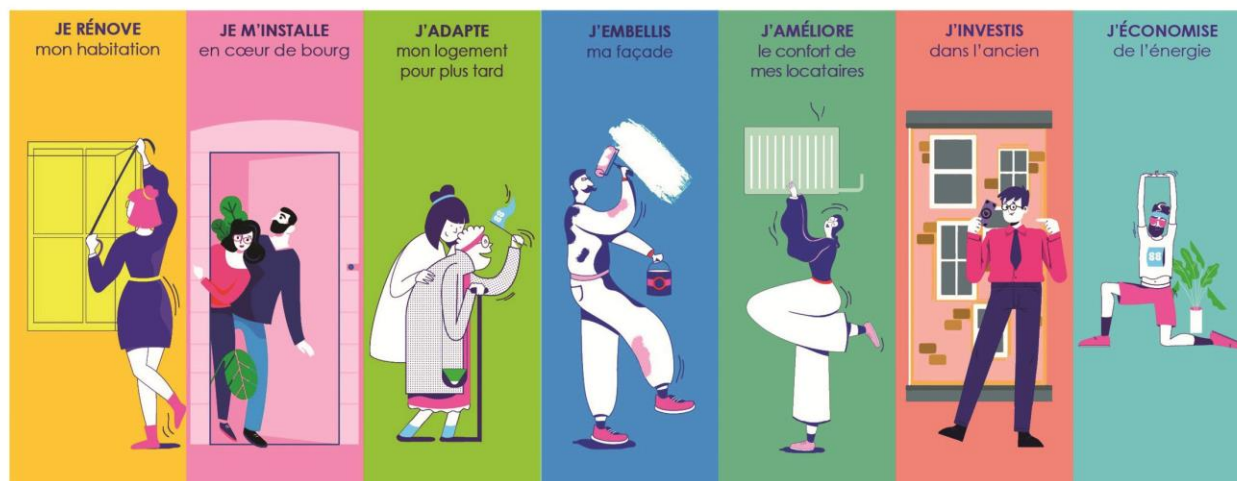
# AggloRénov

## Aides à la rénovation en cœur de bourg

L'Agglomération du Bocage Bressuirais, en partenariat avec les communes, vient de lancer un nouveau programme d'amélioration de l'habitat : « **AggloRénov** ». Grâce à ce nouveau dispositif, les propriétaires de logements situés en centre bourg, centre-ville peuvent bénéficier d'aides financières et d'un appui technique pour rénover leurs biens. Sur 5 ans, près de 7.5 millions d'euros vont être investis en aides directes en faveur de la rénovation des logements.

Les propriétaires sont invités à contacter l'Espace Habitat et Energie au 05 49 81 19 45 ou à consulter le site [www.agglo2b.fr](http://www.agglo2b.fr) rubrique "Habitat et urbanisme" pour savoir si leur projet de rénovation peut bénéficier d'un appui technique et financier.

Grâce à la carte interactive, les propriétaires entrent l'adresse de leur bien, cliquent sur leur logement et, en fonction de leur situation (propriétaire occupant, bailleur, copropriété, local professionnel), ils découvrent le détail des aides potentielles dans le cadre du programme AggloRénov ou d'autres dispositifs d'aides à la rénovation énergétique.



### ESPACE HABITAT

27 boulevard du Colonel Aubry à Bressuire  
05 49 81 19 45 - [info.habitat@agglo2b.fr](mailto:info.habitat@agglo2b.fr)  
[www.agglo2b.fr](http://www.agglo2b.fr)



## Services de maintien à domicile

### Rester à la maison avec un peu d'aide, c'est possible !

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Bocage Bressuirais propose des services d'aide pour permettre aux personnes âgées de conserver leur autonomie à domicile et continuer à vivre comme avant.

**Plusieurs services complémentaires à domicile, un seul interlocuteur !**

• Service de Soins Infirmiers à Domicile • Livraison de repas à domicile • Service d'Aide et d'Accompagnement à domicile •



REPAS



TOILETTE



HABILLAGE



MÉNAGE



COURSES



LINGE



LEVER  
COUCHER



SOINS

**Une équipe expérimentée,  
un personnel à l'écoute  
et un contact personnalisé**

Des aides soignantes, auxiliaires de vie, aides à domicile, porteurs de repas interviennent selon les besoins. Elles sont formées et soutenues par une équipe de chargés de planning, coordinatrices et infirmières.

Une visite à domicile et un entretien préalable (gratuits) permettent d'adapter les temps d'intervention en tenant compte de l'environnement et en mettant à disposition les outils nécessaires pour assurer confort et sécurité.

Grâce aux services du CIAS, l'aide et le soin coordonnés apportent une réponse complète et personnalisée aux besoins des usagers.

**TÉMOIGNAGES : ils utilisent les services du CIAS  
pour rester autonome à la maison**

*Maria D. a des problèmes de dos, elle bénéficie d'une aide à domicile 2 fois par mois seulement pour l'accompagner dans les tâches ménagères les plus pénibles.*

*Michel L. a des pertes d'équilibre et un problème à la cheville est devenu difficile depuis le décès de son épouse, il utilise une aide pour la douche et le ménage une fois par semaine, et se fait livrer les repas chaque jour.*

*Muriel P. a rejoint le CIAS lorsque sa femme est revenue de l'hôpital. Les auxiliaires de vie viennent l'aider pour les gestes essentiels du lever et du coucher, la toilette, le repas et même pour la sieste. Les aides-soignantes viennent deux fois par jour pour ses soins, son traitement et vérifient que tout va bien. En complément, une aide à domicile vient aider Jean pour l'entretien de la maison une fois par semaine.*

#### AVANTAGE FISCAL POUR TOUS !

- pour l'aide à domicile : 50 % des sommes payées,
- pour les repas à domicile : 5,33 € par repas.

#### Comment ça marche ?

Lors de la déclaration d'impôt sur le revenu, indiquez le montant total des prestations de l'année grâce à l'attestation fournie par le CIAS.

- **Imposable** : l'aide de l'État sera déduite de votre impôt ;
- **Non Imposable** : l'aide de l'État vous sera reversée.



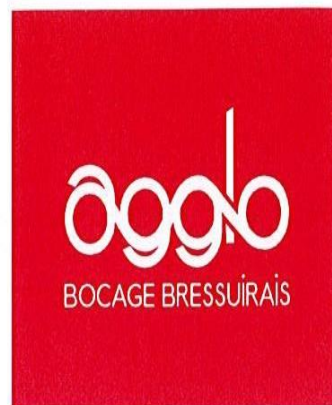
#### CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

05 47 65 97 95 social@agglo2b.fr  
www.agglo2b.fr

#### ANTENNE D'ARGENTONNAY

10, place Léopold Bergeon - Argenton les Vallées  
à Argentonnay  
Sabrina Deslandes, infirmière coordinatrice soins  
Myriam Pauvot, Coordinatrice aide et repas





# Dépôts sauvages

## des caméras pour identifier et verbaliser

En complément des actions déjà menées (information en porte à porte, facturation de frais de nettoyage...) qui ont permis de stabiliser la quantité de dépôts sauvages, l'Agglomération du Bocage Bressuirais passe à un cap supérieur dans la lutte contre les usagers inciviques.

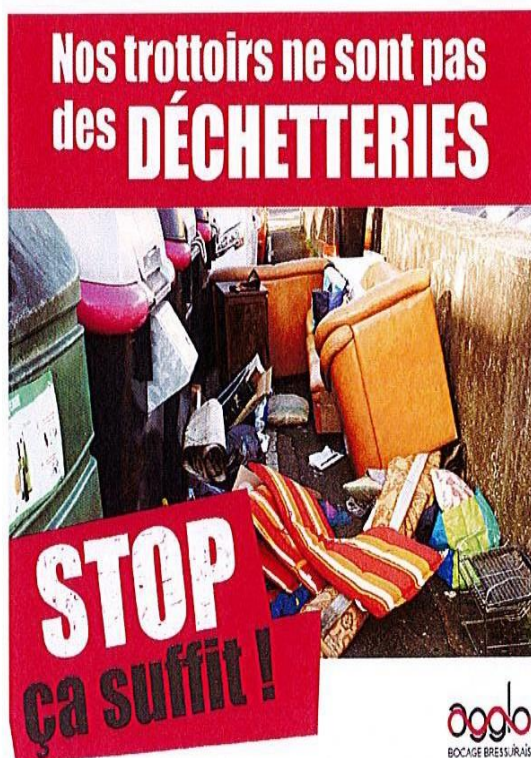
Des caméras utilisant l'intelligence artificielle vont être installées à tour de rôle sur l'ensemble du Bocage Bressuirais au niveau des points de collecte les plus sujets aux dépôts sauvages. Elles permettront d'identifier et de verbaliser les auteurs d'infraction.

Les amendes administratives très dissuasives prendront en compte la typologie d'usager (particuliers, professionnels), le volume de déchets déposés et la récurrence (récidive). En moyenne, les amendes mises en place par les collectivités ayant installé ce dispositif vont de 300 € à 1600 €.



### GESTION DES DÉCHETS

05 49 81 15 15 - [dechets@agglo2b.fr](mailto:dechets@agglo2b.fr)  
[www.agglo2b.fr](http://www.agglo2b.fr)





## L'AGGLO PRATIQUE

**agglo**  
BOCAGE BRESSUIRAIS

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Installation et développement  
Création ou reprise  
05 49 81 19 00  
economie@agglo2b.fr

### ENVIRONNEMENT

GESTION DES DÉCHETS  
05 49 81 15 15  
dechets@agglo2b.fr

ASSAINISSEMENT  
05 49 81 15 07  
contact@agglo2b.fr

MILIEUX AQUATIQUES  
ET BIODIVERSITÉ  
05 49 81 19 07

### AMÉNAGEMENT ET HABITAT

ESPACE HABITAT ET ÉNERGIE  
05 49 81 19 45  
info.habitat@agglo2b.fr

URBANISME  
05 49 81 19 00  
urbanisme@agglo2b.fr

### FOURRIÈRE ANIMALE

1°- Contacter la mairie :  
2°- Fourrière animale  
06 47 40 11 62  
fourriere@agglo2b.fr

### TRANSPORT ET MOBILITÉ

TREMA  
Lignes de bus, transport scolaire  
05 49 80 71 97  
trema@agglo2b.fr  
www.trema.agglo2b.fr

### SERVICES À LA PERSONNE

C.I.A.S.  
Soutien à domicile, repas à domicile,  
soins infirmiers à domicile  
05 49 81 75 75  
social@agglo2b.fr

PETITE ENFANCE (0-3 ans)  
Relais Petite Enfance et crèches  
05 49 81 17 00  
social@agglo2b.fr

ENFANCE (3-17 ans)  
05 49 77 02 44  
enfance@agglo2b.fr  
agglo2b portail familles agglo

JEUNESSE  
Rectorat jeunesse  
Cité de la Jeunesse et des Métiers  
à Bressuire  
05 49 80 48 84  
jeunesse@agglo2b.fr

POLITIQUE DE LA VILLE  
ET CITOYENNETÉ  
05 49 81 19 00  
contact@agglo2b.fr

SANTÉ  
05 49 81 19 00  
contact@agglo2b.fr

### TOURISME

OFFICE DE TOURISME  
05 49 65 10 27  
info@tourisme-bocage.com  
www.tourisme-bocage.com

PESCALIS  
05 49 77 01 01  
resu@pescalis.com  
www.pescalis.com

### CULTURE

BOCAPOLE  
05 49 81 78 56  
bocapole@bocapole.fr  
www.bocapole.fr

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE  
05 49 65 34 63  
conservatoire@agglo2b.fr  
www.conservatoire.agglo2b.fr

MUSÉES  
à Bressuire et Mouton  
05 49 74 32 24  
musees@agglo2b.fr  
www.musees.agglo2b.fr

SCÈNES DE TERRITOIRE  
05 49 80 61 55  
scenesdeterritoire@agglo2b.fr  
www.scenesdeterritoire.agglo2b.fr

BIBLIOTHÈQUES  
05 49 65 29 27  
bibliotheques@agglo2b.fr  
www.bibliotheques.agglo2b.fr

### CENTRES AQUATIQUES

05 49 80 71 90  
centresaquatiques@agglo2b.fr  
www.piscines.agglo2b.fr

### ASSOCIATIONS

Accompagnement et suivi de projets  
05 49 81 19 00  
contact@agglo2b.fr

### L'AGGLO RECRUTE

**+ DE 120 MÉTIERS**  
avec/sans qualification  
avec/sans concours

Retrouvez nos offres en cours  
sur le site Internet  
rubrique "recrutements et stages"

Mars 2016 - mars 2016

Agglomération du Bocage Bressuirais  
27 boulevard du Colonel Aubry - BP 90154 - 79304 Bressuire Cedex  
05 49 81 19 00 - contact@agglo2b.fr

